



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 25 janvier 2023

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents et délibérants :

- Christophe BACHOLLE
- Hélène FOUCHER
- Valérie MOREL
- Pierre NOUALHAGUET

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Néant

Plans programmes : avis conformes sur les dossiers déposés dans le cadre du cas par cas « ad'hoc » (en application des articles R.104-33 deuxième alinéa à R.104 -35 du code de l'urbanisme)

Avis conformes favorables

- Modification du PLU de Bonneuil les eaux (60)
- Modification du PLU de Levergies (02)
- Modification du PLU de Seboncourt (02)

Avis conformes défavorables

- Modification n°3 du PLU de Nogent sur Oise (60)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Révision du PLU de Noailles (60)

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Projet de parc éolien de la SEPE Rose à Longvilliers (62)

Autres dossiers soumis à délibération

Absence d'observations au sens des articles R.122-7 et R. 122-21 du code de l'environnement

Dans l'état des informations fournies par la DREAL, après examen de la liste des dossiers par la MRAe, il ne sera pas produit d'avis pour les dossiers suivants :

- Crématorium à Courcelles les Lens (62), soumis à évaluation environnementale,
- PCAEt de la communauté d'agglomération de la porte du Hainaut (CAPH) (59), soumis à évaluation environnementale.

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'L' followed by a long horizontal stroke.

Patricia CORREZE-LENEE